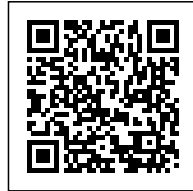


LE SITE ELIGIBILITE-CREDIT.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques](#) : **Danger !**

Tag: [Enquête](#)



Le site est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 29/05/2024. Il s'agit en fait d'une plate-forme qui contient de nombreuses pages destinées à collecter les datas pour les revendre à ses clients. Ceux-ci, ensuite vous rappellent pour vous proposer leurs produits. Parmi les clients de la société, nous avons identifié plusieurs pages qui permettent aux réseaux franco israéliens de continuer leurs fructueuses arnaques ! Vous trouverez l'ensemble des pages ci-dessous.

Le site internet

Il a été créé le 03/03/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/eligibilite-credit.com>

Nos recherches

Le site ne dispose pas de l'agrément de l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Ce n'est pas dérangeant pour les arnaqueurs car les pages que vous allez découvrir ne vendent rien. Ils récupèrent "juste" les données personnelles des consommateurs qui sont revenues ensuite.

Nous avons pu, grâce à une erreur d'un informaticien qui a oublié de sécuriser le contenu du site connaître les différentes pages :

ecoeligibilite.com/

2024-04-08 06:30 -

economie-media.com/	2024-04-14 00:55	-
eligibilite-credit.com/	2024-05-13 00:49	-
">eligibilite-epargne...>	2024-04-14 00:56	-
">epargne-eco-eligible..>	2024-04-14 00:58	-
">epargneeeconomieverte..>	2024-04-14 01:00	-
epargneeligible.com/	2024-04-14 01:01	-
favicon.ico	2020-12-19 02:09	17K
">horizon-eligibilite...>	2024-05-09 00:43	-
nouvelleeconomie.com/	2024-04-14 01:03	-
nuisibles-urgence.com/	2024-04-15 04:41	-
privilege-epargne.com/	2024-05-28 03:48	-
rendement-epargne.com/	2024-03-03 03:53	-
reussirmonepargne.com/	2024-04-14 01:04	-

Le contenu du site

La page crédit immobilier :

[La-page-credit-immobilier-du-site-elligibilite-credit.pdf](#)

Elle existe aussi de façon identique avec l'adresse -
<https://futuretradeco.com/eligibilite-credit.com/>

La seule différence est qu'il y a été créé un vrai site (elligibilité-credit.com)

Nous publions les conditions générales du site :

[Les-conditions-generales-du-site-elligibilite-credit.pdf](#)

Il est indiqué que le site appartient à la société de Hong KONG dénommée PMB DIGITAL LIMITED. Il s'agit bien d'une agence de publicité.

<https://pmb-digital.com/>

Bien évidemment, elle réalise un contrat avec des clients sans qu'elle soit concernée par l'usage que font les clients de ces données. Il n'en reste pas moins que ce site est sur la liste noire du site abe-infoservice.fr

Une recherche plus approfondie nous a permis de constater que le contenu entier du site était

ouvert sur les navigateur. Il a été oublié de fermer l'accès ! Nous avons donc pu télécharger en PDF en toute légalité le contenu de toutes les pages ! Nous avons eu quelques surprises !

La page panneaux photovoltaïques

[La-page-panneaux-photovoltaïques-du-site-futuretradeco.pdf](#)

Elle contient plusieurs éléments importants :

Le nom utilisé n'est plus elligibilité-credit.com mais futuretradeco.com.

Elle utilise l'adresse <https://futuretradeco.com/ecoeligibilite.com/>

Le nom a été créé le 29/12/2019. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/futuretradeco.com>

Elle existe aussi de façon identique avec l'adresse - <https://ecoelligibite.com/>

La seule différence est qu'il y a été créé un vrai site (elligibilité-credit.com)

Nous publions les conditions générales :

[Les-conditions-generales-du-site-ecoelligibilie.pdf](#)

[Les-conditions-generales-du-site-elligibilite-credit-1.pdf](#)

La société PMB a disparu pour être remplacé par ecoelligibilitré.com qui serait un site. Il s'agit en fait d'une extension de futuretradeco.com.

La page action hydrogène

[La-page-action-hydrogene-du-site-futurtradeco.pdf](#)

Elle contient plusieurs éléments importants :

Le nom utilisé n'est plus elligibilité-credit.com mais futuretradeco.com.

Il est utilisé une sous-page dénommée /economie-media.com/

Elle existe aussi de façon identique avec les adresses - <https://economie-media.com/> ou <http://www.nouvelleeconomie.com/>

La seule différence est qu'il a été créé des sites qui sont ouverts.

Nous publions les conditions générales des deux sites :

[Les-conditions-generales-du-site-futurtradeco-action-hydrogene.pdf](#)

[Les-conditions-generales-du-site-economie-media.pdf](#)

La page serait gérée par une société d'assurance de Paris qui exploiterait le nom <https://economie-media.com> ! Nous avons les plus grands doute sur cette information. Nous avons du mal à croire que cette entreprise créée de la publicité sur le web EN PLUS de son cœur de métier.

La situation décrite pour l'action hydrogène ou les panneaux photovoltaïques est identique pour les pages publiées ci-dessous. Nous mettrons donc la page et les conditions générales. Si nous devons constater des différences, elles seraient indiquées

La page livret d'épargne

[La-page-elligibilie-epargne.com-du-site-futuretradeco.pdf](#)

Cette page est identique à celle du site epargneeligible.com

Nous publions les conditions générales du site elligibilité-epargne.com et epargneeligible.com

[Les-conditions-generales-du-site-elligibilite-epargne.pdf](#)

[Les-conditions-generales-du-site-epargneeligible.pdf](#)

La page livret vert

[La-page-du-site-epargne-eco-eligible.pdf](#)

Cette page est identique à celle du site epargneeconomieverte.com

Nous publions les conditions générales des deux sites :

[Les-conditions-generales-du-site-epargneeconomieverte.pdf](#)

[Les-conditions-generales-du-site-epargne-eco-eligible.pdf](#)

La page favicon.ico

Elle n'est pas ouverte.

La page résidences étudiantes

[La-page-privilege-epargne.pdf](#)

Nous publions les conditions générales. Le contenu principal est identique à ceux publiés ci-dessus. Il a été ajouté des paragraphes en gras que nous publions ci-dessous

[Les-conditions-generales-du-site-privilege-epargne.com.pdf](#)

Les informations juridiques

Le site elligibilité-crédit.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 29/05/2024.

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle et une participation financière de 50 € aux frais de l'action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

